

9.

IDENTIFIER RÉGULIÈREMENT LES FINANCEURS PUBLICS  
ET PRIVÉS ET MONTER DES DOSSIERS DE SUBVENTIONS

## **Identifier régulièrement les financeurs publics et privés**

Dans la mesure où elle exerce une compétence supplémentaire par rapport à une agence immobilière classique, qu'elle négocie des loyers inférieurs au prix du marché (donc génère des honoraires moins importants), et que l'ensemble de son action s'inscrit dans les politiques du logement, une AIVS® ne peut pas s'autofinancer. Elle doit alors trouver des financements complémentaires, qu'ils soient publics ou privés.

**L'évaluation de l'item ne porte pas sur l'obtention efficiente ou non des subventions mais sur le travail régulier d'identification des principales sources de financements possibles réalisé par l'AIVS®.**

Le tableau suivant relate les principales aides pouvant être obtenues : il n'est pas exhaustif et doit être mis à jour régulièrement par l'AIVS®.

Nature de l'aide	Partenaire	Contenu potentiel
<b>Aides au démarrage</b>	Fondation Abbé Pierre Fondation de France Fonds privés (mécénat) Collectivités locales	Aide au démarrage Aide au démarrage Aide à l'équipement de locaux ou action particulière Aide au démarrage
<b>Subventions de fonctionnement</b>	Conseil Départemental	Subvention annuelle au fonctionnement
	Métropole	Fonctionnement : participation au PLH
	Communes	Fonctionnement : intervention sur leur territoire
	Intercommunalités	Fonctionnement
	CAF	Mise en œuvre du PDALHPD, Favoriser l'insertion logement et le suivi GLA des allocataires CAF Participation au logement de personnes en situation de précarité
	Conseil Départemental	Fonctionnement d'une antenne
<b>Financement à la mobilisation de logements</b>	Etat	Programme 177 Intermédiation locative : Mandat de gestion Location sous-location  Programme 104 (ex « ACSE ») lutte contre les discriminations
	Conseil Régional	Prime pour le logement des personnes défavorisées
	Intercommunalités	Mobilisation de logements pour X logements mobilisés / an MOUS Captation (ou mobilisation de logements)
<b>Financement accordé à l'association pour l'Accompagnement social et la Gestion Locative Adaptée</b>	Etat	Mesures AVDL Programme 177 intermédiation locative
	Conseil Départemental	Mesures d'Accompagnement social lié au Logement (ASLL)
	Conseil Départemental	Aide à la Médiation Locative - AML (aide à la GLA) : X €/lot/an
	Conseil Départemental	Accompagnement au logement des jeunes
<b>Financement d'aide à l'amélioration de l'habitat</b>	Etat	Insalubrité
	Communauté de Communes	PIG Habitat dégradé
	ANAH	
<b>Financements divers</b>	Fondation Abbé Pierre	SOS Taudis Plateforme d'accès aux droits liés au logement